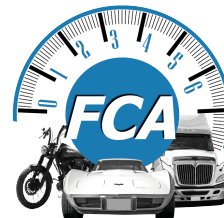


Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds



NOM DU CONTROLEUR	GRANDY Luc
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	038Z7024 <i>Grandy Luc</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CTPL QUIMPER Lotissement d'activité du Grand Guélen Rue Saint 29000 - QUIMPER
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S029Z220
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	01/04/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland yves Lejeune</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

L'UTILISATION DES EQUIPEMENTS DE CONTROLE ET TOUS LES POINTS DE CONTROLE ONT ETE REALISES DANS LE RESPECT DES PRESCRIPTIONS ET DE LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR.

DECISION : FAVORABLE

PROCHAIN AUDIT AVANT LE :

01/04/2026

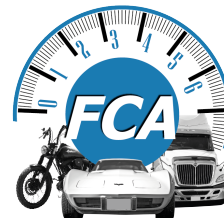
Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : GRANDY Luc



VÉHICULE SUPERVISÉ

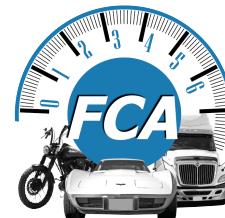
N° d'immatriculation du véhicule : GN-182-ES Catégorie de véhicule : TRR Energie : GO
Date de mise en circulation : 05/04/2023 N° PV : 25012532

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25012149	04/02/2025	RAS
25012152	05/02/2025	RAS
25012155	05/02/2025	RAS
25012161	06/02/2025	RAS
25012170	07/02/2025	RAS
25012179	10/02/2025	RAS
25012187	11/02/2025	RAS
25012195	12/02/2025	RAS
25012208	13/02/2025	RAS
25012212	13/02/2025	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : GRANDY Luc

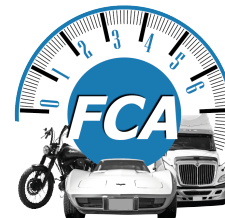


RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : GRANDY Luc

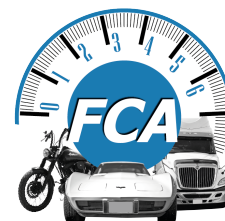


RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME
PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : GRANDY Luc

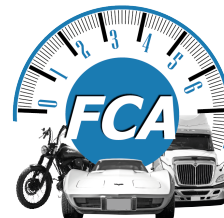


RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP



NOM DU CONTROLEUR	GRANDY Luc
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	038Z7024 <i>Grandy Luc</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CTPL QUIMPER Lotissement d'activité du Grand Guélen Rue Saint 29000 - QUIMPER
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S029Z220
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	01/04/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland Yves Lejeune</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL, HABILITATION TCP

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

L'UTILISATION DES EQUIPEMENTS DE CONTROLE ET TOUS LES POINTS DE CONTROLE ONT ETE REALISES DANS LE RESPECT DES PRESCRIPTIONS ET DE LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR.

DECISION : FAVORABLE

PROCHAIN AUDIT AVANT LE :

01/04/2026

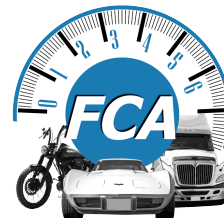
Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : GRANDY Luc



VÉHICULE SUPERVISÉ

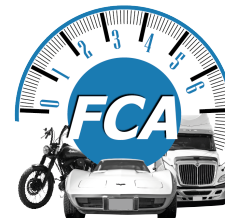
N° d'immatriculation du véhicule : AA-581-GE Catégorie de véhicule : CAR Energie : GO
Date de mise en circulation : 29/04/2009 N° PV : 25012531

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25012146	04/02/2025	RAS
25012158	05/02/2025	RAS
25012175	07/02/2025	RAS
25012184	10/02/2025	RAS
25012190	11/02/2025	RAS
25012205	13/02/2025	RAS
25012221	14/02/2025	RAS
25012255	19/02/2025	RAS
25012272	21/02/2025	RAS
25012283	24/02/2025	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : GRANDY Luc



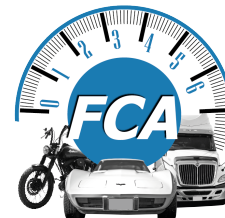
RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 9 - Contrôles supplémentaires - TCP	CONFORME
	FONCTION12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : GRANDY Luc

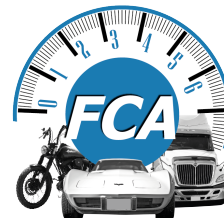


RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 9 - Contrôles complémentaires TCP	CONFORME
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	
MODALITES FINALES		CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : GRANDY Luc



L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.